

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1898)  
**Heft:** 43

**Artikel:** Vignoble de Lavaux. - Changements de climat  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-197136>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.  
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Vignoble de Lavaux. — Changements de climat.

La vigne est cultivée dans notre pays depuis huit ou neuf siècles au moins; elle paraît même avoir été cultivée par les Romains dans les environs de Cully. Cependant elle ne paraît pas avoir été plantée primitivement dans les endroits que nous considérons aujourd'hui comme les meilleurs; il est possible que l'on ait choisi tout d'abord les parchets qui exigeaient le moins de travail. On sait, en effet, que les vignes du Désaley, par exemple, ont été créées au prix de travaux énormes, qui ont été précédés, sans aucun doute, d'une culture de la vigne dans des terrains plus abordables, quoique moins favorablement exposés. Il ne paraît pas non plus que la vigne ait été cultivée dans notre canton, dans des localités où on ne la retrouverait plus aujourd'hui.

L'olivier, on le sait, a été cultivé autrefois à St-Saphorin et à Montreux, ainsi que l'aman-dier et le laurier. Un grand nombre de ces végétaux périrent dans l'hiver de 1709, l'un des plus rudes dont on ait gardé le souvenir; ceux qui résistèrent eurent encore à subir les hivers de 1788-1789 et 1829-1830. A cette époque tous les oliviers qui vivaient encore à St-Saphorin furent détruits à l'exception d'un seul.

La culture de l'olivier paraît avoir eu, autrefois, dans notre pays, une certaine extension, car Levade parle de pressoirs à huile qui auraient existé à St-Saphorin, et de la dime sur l'huile d'olive.

Des statistiques très anciennes nous prouvent cependant que, d'une manière générale, il n'y a pas eu dans nos contrées des changements de climats notables. S'il y a eu des changements locaux, ils se sont plutôt produits au centre de nos montagnes, ainsi que cela résulterait d'un intéressant travail de M. Venetz, à Sion, publié en 1821, dans lequel il conclut à un refroidissement du climat des Alpes, depuis trois à quatre siècles.

Parmi les faits que M. Venetz cite à l'appui de son opinion, il en est de très curieux. Plusieurs passages des Alpes, qui n'existent plus aujourd'hui, ou qui, du moins, sont devenus impraticables, étaient autrefois fréquentés; dans ce nombre il cite le col de la Fenêtre, entre la vallée de Bagnes et le Piémont, et un autre passage entre la vallée de Zermatt et celle d'Hérens.

Entre Vich et Grindelwald, où se trouvent aujourd'hui des masses énormes de glaces, il y avait un passage très fréquenté. On allait baptister les enfants de Vich à Grindelwald, et les registres de Vich mentionnent le fait vraiment étonnant d'une cloche qui aurait été transportée entre ces deux localités.

Lors de la construction de la route du Simplon, on a trouvé, près du sommet du col, des racines de mélèze. Aujourd'hui cet arbre ne s'élève plus à une telle hauteur.

## Fribourg au moyen-âge.

ART MILITAIRE

Sous ce titre, nous trouvons, dans une ancienne livraison de la *Revue suisse*, ces très curieux détails :

Le fondateur de la colonie fribourgeoise lui avait donné, dès le principe, un but et une organisation toute militaire. C'était une armée permanente, dont l'avoyer était le généralissime. Elle fut d'abord divisée en trois bannières, d'après le nombre des quartiers de la ville, puis en quatre, commandées chacune par son banneret, premier capitaine après l'avoyer.

Après eux venait le maître artilleur, sous lequel était placé le banneret des arquebusiers.

Plus tard, on organisa des compagnies d'archers et d'arbalétriers. Des huissiers étaient placés au service de l'état-major.

La cavalerie était peu nombreuse. D'abord toute composée de nobles, elle se recruta ensuite de tous ceux qui pouvaient s'équiper et entretenir un cheval.

Le bourreau marchait toujours à la suite de l'armée pour exécuter les sentences du conseil de guerre. Un orgue monté sur un char remplaçait parfois les ménestriers et exécutait des airs de marche et d'attaque.

Ce n'est qu'en 1460 qu'il est question, pour la première fois, d'un tambour. Mais la trompette paraît avoir été le plus ancien instrument de musique guerrière.

Il y avait aussi un aumônier.

Le soldat habitué à manier l'arme blanche eut beaucoup de peine à faire usage des armes à feu; aussi les arbalètes restèrent-elles encore longtemps en vogue.

On s'étonne de voir une communauté essentiellement militaire ne pas même posséder un armurier dans son sein. Mais c'est qu'une longue paix avait substitué le goût des arts utiles à celui de la guerre.

Les Bernois, quoique plus belliqueux, se trouvaient dans le même cas; comme les Fribourgeois, ils tiraient leurs armes de l'étranger. On trouve cependant un arbalétrier à Fribourg dès 1378. On l'avait engagé pour dix ans et il était tenu de fournir chaque année deux arbalètes qu'on pût tendre avec les pieds.

En vertu d'une ordonnance souveraine, les bouchers étaient tenus de lui livrer les boyaux des bêtes tuées.

Il y avait plusieurs espèces d'arbalètes; les plus simples se tendaient avec la main et ne lançaient qu'une flèche; d'autres, dites à *polla*, en lançaient plusieurs à la fois.

Il y avait aussi des flèches incendiaires, destinées à porter la flamme sur les édifices; enfin, des arbalètes si massives qu'on ne pouvait les tendre qu'au moyen d'un tour à vis.

La pique, quelquefois démesurément longue, ou la hallebarde, complétait avec l'épée l'armure offensive du soldat.

Pendant la guerre de Zurich, lorsque les Fribourgeois allèrent renforcer l'armée bernoise, on confectionna des massues de plomb

adaptées à un manche de bois, et on les fit voiturier dans des tonnes à la suite du contingent. Ces massues étaient quelquefois en fer ou en bois dur hérissé de pointes de fer. On les appelait alors *morgenstein*.

Après l'introduction de la poudre à canon, on confectionna des *boestes*, gros fusils qu'on chargeait de boulets de pierre ou de plomb avec un maillet et auxquelles on mettait le feu avec des mèches ou avec un clou rougi au feu.

Il y avait des boîtes à roués et des boîtes à main munies de tampons.

Le budget de la guerre absorbait des sommes immenses, car on était obligé de se procurer à l'étranger, non seulement les matières premières telles que le métal, le salpêtre, le soufre, mais des ouvriers pour les mettre en œuvre. Comme il n'y avait point encore de moulins à poudre, c'était le maître canonier qui se chargeait de confectionner cette substance à la main.

Les armes défensives consistaient en un casque plat, dit *salade* ou cotte d'armes, gorgerette, des gantelets, des brassards et des cuissards. On se servait aussi d'une espèce de bouclier orné de peintures. On l'appelait *targe*.

On confiait le rôle d'espions à des femmes ou à des moines, ou du moins à des individus déguisés en pèlerins. On les appelait *compagnons secrets*.

Le danger croissant, on tendait une forte chaîne à travers la Sarine, et on levait les ponts-levis de toutes les portes.

## Le Testament.

Célestin Pingaud avait cinquante ans et trente mille francs de rentes, lorsqu'il songea à se marier. Il désirait faire une fin et, surtout, ne pas laisser tomber sa fortune entre les mains de neveux et de nièces qui ne lui en auraient aucune reconnaissance. Il communiqua ses intentions à ses amis et connaissances et les pria de l'aider. Tous cherchèrent à le dissuader et l'engagèrent à renoncer à son projet.

— A ton âge, te marier, c'est de la folie, disaient ses amis.

— Au contraire, répondait Pingaud, je sais ce que je fais, je ne suis plus un enfant.

— Tu n'y songes pas ?

— J'y songe beaucoup, au contraire.

— Trop tard ! répliquaient les amis.

— Pourquoi ?

— Tu es trop vieux.

— Qu'est-ce qu'il me manque ? Je me porte bien, je bois bien, je mange bien, je suis encore vigoureux; je ferai un mari parfait.

— Mon cher monsieur Pingaud, disaient les connaissances, ne vous mariez pas; à votre âge, vous feriez une sottise.

— Une sottise ?

— C'est dangereux.

— Dangereux ? Je ne comprends pas.

Et c'étaient des petits éclats de rire étouffés, des sourires plus ou moins fins.

Rien ne découragea le célibataire. Lorsque l'on sut qu'il voulait une femme jeune et jolie, ce fut un tolle général. Aux conseils succédèrent les quolibets, les allusions plus ou moins déguisées, les sombres prédictions pour l'avenir.